

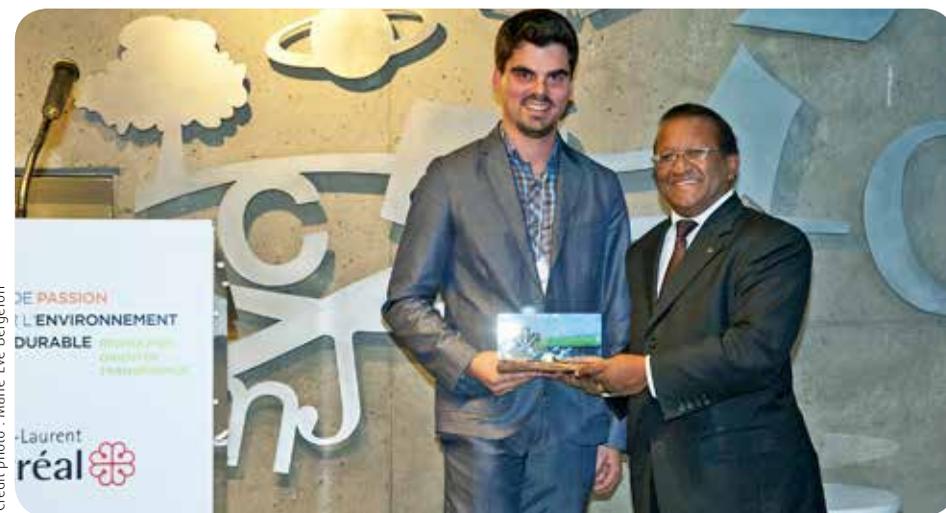
## La Bibliothèque du Boisé accueille le Conseil du bâtiment durable du Canada

La section du Québec du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) a choisi la communauté laurentienne pour accueillir le lancement de sa 10<sup>e</sup> saison d'activités, le 17 septembre dernier, en présence du maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa.

Pour les membres de cette association regroupant des professionnels du bâtiment durable, ce rassemblement annuel est l'occasion de découvrir le programme de formation et les événements de réseautage organisés par le CBDCa. Cette année, l'événement avait une touche particulière puisqu'il s'est tenu à la Bibliothèque du Boisé, récipiendaire du prestigieux Prix du bâtiment durable décerné en l'occurrence par le CBDCa lors de son colloque

annuel à Toronto, en juin dernier. Parmi les huit bâtiments exceptionnels ayant reçu cette récompense à l'échelle canadienne, la Bibliothèque du Boisé est le seul bâtiment québécois à avoir raflé les honneurs.

Le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, qui, lors de la même cérémonie, avait reçu le Prix du leadership dans le secteur public, a accueilli la centaine de participants avec un mot de bienvenue et a encouragé les professionnels de l'industrie à continuer leurs efforts de promotion de la construction durable au Québec. Ensuite, les participants ont pu effectuer une visite guidée de la bibliothèque en compagnie des architectes ayant participé à sa réalisation.



Crédit photo : Marie-Eve Bergeron

Le président de la section du Québec du Conseil du bâtiment durable du Canada, **Louis-Philip Bolduc**, remettant symboliquement le Prix du leadership dans le secteur public, à **Alan DeSousa**, devant les membres québécois de l'association, le 17 septembre, à la Bibliothèque du Boisé.

### Sommaire

Mot du maire.....	2
Calendrier.....	2
La paix célébrée au parc Beaudet.....	4
Du nouveau au collège Vanier.....	4
De quel Saint-Laurent rêvez-vous pour demain?.....	5
Les papillons monarques prennent leur envol.....	5
Collectes automnales.....	6
Nouvelle voie réservée pour bus et taxis sur la rue Grenet.....	6
100 000 façons de voir Saint-Laurent.....	7
Concours La maison coup de cœur : Votez d'ici le 9 novembre.....	7
Participez à l'Épicerie de Noël 2014.....	7
Concours « Molière ».....	7
Maisons fleuries 2014.....	8
Saint-Laurent adopte son budget 2015 : un exercice totalisant 79,3 M\$.....	9

**SECTION SPÉCIALE À L'INTÉRIEUR**  
**Rapport sur la situation financière de Saint-Laurent en 2013**

☎ 3-1-1

[ville.montreal.qc.ca/saint-laurent](http://ville.montreal.qc.ca/saint-laurent)

[ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/cyberbulletin](http://ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/cyberbulletin)

[facebook.com/ArrSaintLaurent](https://www.facebook.com/ArrSaintLaurent)

[twitter.com/ArrSaintLaurent](https://twitter.com/ArrSaintLaurent)

[youtube.com/MTLsaintlaurent](https://www.youtube.com/MTLsaintlaurent)



## 18<sup>es</sup> JOURNÉES DE LA CULTURE À SAINT-LAURENT L'ÉTINCELLE, une vidéoprojection fascinante sur la façade de la Bibliothèque du Boisé



Dans la foulée du projet Saint-Laurent en mouvement, les Laurentiens sont invités depuis le 26 septembre à suivre sur la façade de la Bibliothèque du Boisé le **parcours fantastique de Racouni**, un petit raton-laveur catapulté à travers l'univers culturel de Saint-Laurent. Sa curiosité envers une mystérieuse étincelle le plongera dans un tourbillon de musique, d'arts visuels, de théâtre, de cinéma et de littérature qui le transformera à jamais.

Lancée lors des 18<sup>es</sup> Journées de la culture, cette vidéoprojection intitulée *L'étincelle* sera présentée jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre tous les soirs à 19 h et à 19 h 15. Ensuite, du 2 au 30 novembre, l'horaire de projection des samedis et des dimanches changera pour 17 h et 17 h 15 et demeurera à 19 h et 19 h 15 du lundi au vendredi. La bibliothèque du Boisé est située au 2727, boulevard Thimens.



## Mot du maire

Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Laurent,

L'automne se révèle toujours pour l'administration laurentienne l'une des périodes les plus fécondes de l'année. Celui-ci n'a pas fait exception comme en témoigne cette édition du bulletin.

Pensons au dévoilement des lauréats du concours **Maisons fleuries**, qui récompense les plus beaux aménagements paysagers. Vous les retrouverez en page 8. Aussi, notre magnifique **Bibliothèque du Boisé**, laquelle ne cesse de remporter des prix, est mise en valeur avec une toute nouvelle **vidéoprojection** lancée pendant les 18<sup>es</sup> Journées de la culture. Celle-ci sera présentée tous les jours jusqu'au 30 novembre. Si vous ne l'avez pas encore vue, n'hésitez pas à vous y rendre en compagnie de vos proches.

Parmi les autres sujets traités, mentionnons l'inauguration d'une **voie réservée pour autobus et taxis** sur la rue Grenet. Il s'agit d'une mesure concrète qui facilitera grandement les déplacements de milliers d'usagers des transports collectifs. Dans la même veine, j'aimerais féliciter les employés municipaux de Saint-Laurent pour leur participation enthousiaste au **Défi sans auto solo** tenu en septembre. En empruntant en grand nombre les transports collectifs et actifs pendant cette journée, ils ont

permis à Saint-Laurent de remporter la palme pour une deuxième année consécutive dans la catégorie « Grande organisation », pour la région de Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie et Estrie, ex aequo avec Transat.

Vous découvrirez de nombreuses autres initiatives dignes de mention en parcourant la section spéciale **Rapport sur la situation financière de Saint-Laurent en 2013**. Elle démontre l'innovation et la rigueur dont font preuve nos différentes équipes afin d'offrir à la population une excellente qualité de services.

Ceci est d'autant plus à leur honneur que l'exercice précédent a été marqué par d'importantes contraintes budgétaires, lesquelles sont d'ailleurs toujours en vigueur. Comme toute organisation, Saint-Laurent doit composer avec l'instabilité économique qui sévit à l'échelle mondiale depuis quelques années. C'est ainsi avec la même prudence que mes collègues du conseil et moi avons adopté en octobre un **budget équilibré pour l'année 2015**. Celui-ci nous permettra de maintenir le cap et de mener à bien nos grands projets comme le complexe sportif.

Bonne lecture!

Le maire de Saint-Laurent,  
**Alan DeSousa**, FCPA, FCA

## Conseil de Saint-Laurent

**Alan DeSousa**, FCPA, FCA  
Maire de Saint-Laurent



**Francesco Miele**  
Conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse et leader de la majorité



**Aref Salem**  
Conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren et membre du comité exécutif responsable du transport



**Maurice Cohen**  
Conseiller d'arrondissement, district de Côte-de-Liesse



**Michèle D. Biron**  
Conseillère d'arrondissement, district de Norman-McLaren

### Paul Lanctôt

Adjoint du directeur d'arrondissement et chef de la Division des communications et des relations avec les citoyens

### MAIRIE DE SAINT-LAURENT

777, boulevard Marcel-Laurin  
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Téléphone : 311

Le Bulletin de Saint-Laurent est publié gratuitement par l'arrondissement de Saint-Laurent.

Tout texte publié dans le Bulletin de Saint-Laurent peut être reproduit avec mention de la source.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 1917-2567

Tirage : 46 000 copies

Papier recyclé et recyclable

Pour prendre connaissance des faits saillants des dernières séances du conseil, visitez le [ville.montreal.qc.ca/saint-laurent](http://ville.montreal.qc.ca/saint-laurent) sous « **Mairie d'arrondissement** ».

## CALENDRIER

Voici au moment de mettre sous presse les dates importantes inscrites au calendrier. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces activités, contactez le Bureau du citoyen au 311. (Important : certains événements ou dates peuvent changer sans préavis.)

### NOVEMBRE

#### 3 novembre

**Lundi littéraire – Contes traditionnels du mois des morts**  
Bibliothèque du Boisé, 19 h 30, GRATUIT

#### 4 novembre

**Séance publique du conseil de Saint-Laurent**  
Salle du conseil, 19 h 30

#### 5 novembre

**Séance du Comité consultatif d'urbanisme**  
Salle du conseil, 19 h 30

#### 5 novembre

**Danse – Corpuscule danse**  
Salle Émile-Legault, 19 h 30, GRATUIT

#### 8 au 23 novembre

**Exposition – Participants aux ateliers multidisciplinaire - Adultes**  
Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h

#### 9 novembre

**Concert endimanché – Pavlo**  
Centre des loisirs, 14 h, GRATUIT

#### 14 novembre

**Rendez-vous du vendredi – Joel Miller & Honeycomb**  
Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

#### 15 novembre

**Spectacle familial – Reset**  
Centre des loisirs, 19 h, GRATUIT

#### 17 novembre

**Ciné-découverte – L'histoire de l'Empress of Ireland**  
Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

#### 25 novembre

**Théâtre – Les voisins**  
Salle Émile-Legault, 19 h 30

#### 27 novembre

**Grands explorateurs – Passage du Nord-Ouest**  
Salle Émile-Legault, 19 h 30

### 29 novembre

**Foire des métiers d'art**  
Centre des loisirs, 10 h à 20 h, GRATUIT

### 29 novembre

**Spectacle familial – Ô lit!**  
Salle Émile-Legault, 14 h, GRATUIT

### 29 novembre – Grand concert – Évasions scandinaves

Église évangélique arménienne (Ahuntsic), 19 h 30

### 30 novembre

**Concert endimanché – Quetango Quartet**  
Centre des loisirs, 14 h, GRATUIT

### Vidéoprojection : L'étincelle

Façade de la Bibliothèque du Boisé, 2727, boulevard Thimens, GRATUIT

### Jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre :

Tous les jours, 19 h et 19 h 15

### Du 2 au 30 novembre :

Lundi au vendredi, 19 h et 19 h 15  
Samedi et dimanche, 17 h et 17 h 15

## DÉCEMBRE

### 2 décembre

**Séance publique du conseil de Saint-Laurent**  
Salle du conseil, 19 h 30

### 3 décembre

**Séance du Comité consultatif d'urbanisme**  
Salle du conseil, 19 h 30

### 5 décembre – Rendez-vous du vendredi – Les Portageux

Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

### 8 décembre – Ciné-découverte – Un trou dans le temps

Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

### 13 décembre – Spectacle familial – L'ours montagne (film)

Centre des loisirs, 14 h, GRATUIT

### 14 décembre – Noël sur glace

Aréna Raymond-Bourque, 13 h à 16 h, GRATUIT

### 16 décembre – Théâtre – Molière, en une farce et deux comédies!

Salle Émile-Legault, 19 h 30

### Centre d'exposition Lethbridge

Bibliothèque du Boisé, GRATUIT

### Jusqu'au 7 décembre

**Exposition – Œuvres choisies**  
Tirées de la collection Loto-Québec



Collection  
Loto-Québec

### 18 décembre au 25 janvier

**Exposition – Les migrations du bestiaire, Jean Paul Riopelle**



Vernissage :  
18 décembre,  
18 h

### Inscriptions sur Loisirs en ligne

• Activités sportives : Dès le 17 novembre  
• Ateliers culturels : Dès le 24 novembre  
• Activités aquatiques : Dès le 6 décembre  
[ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne](http://ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne)  
Renseignements : 514 855-6110, poste 0

### Programmation des bibliothèques :

[ville.montreal.qc.ca/saint-laurent](http://ville.montreal.qc.ca/saint-laurent)

SUITE DE LA PAGE 1  
L'ÉTINCELLE, UNE VIDÉOPROJECTION FASCINANTE  
SUR LA FAÇADE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU BOISÉ

« Je suis séduit par cette nouvelle vidéoprojection qui réussit à mettre en valeur les attraits culturels, historiques, naturels et urbains de notre arrondissement comme le vise le projet Saint-Laurent en mouvement, a déclaré le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa. Ce conte en images animées saura plaire autant aux jeunes qu'aux adultes par sa symphonie de couleurs, ses personnages attachants, sa créativité débridée et son univers graphique éclectique. Sa réalisation soignée souligne également la beauté architecturale de la Bibliothèque du Boisé. C'est assurément un rendez-vous à ne pas manquer! »

**Saison culturelle 2014-2015**

Le lancement de la Saison culturelle 2014-2015 s'est également tenu lors des 18<sup>es</sup> Journées de la culture à Saint-Laurent. En plus d'admirer la vidéoprojection, une centaine de citoyens ont assisté aux prestations des artistes présents ou visité la réserve muséale et l'exposition du Centre d'exposition Lethbridge. Des extraits de cette soirée sont disponibles sur la chaîne Youtube de l'arrondissement.



Avant leur spectacle, les musiciens du **Trio Populaire** ont rencontré le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, le député de Saint-Laurent-Cartierville, l'honorable **Stéphane Dion**, la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, et le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**.



Les créatrices de L'Étincelle, **Elizabeth Laferrière** et **Sarah Ouellet**, étaient ravies de voir leur court métrage d'animation graphique projeté sur la Bibliothèque du Boisé.



Le directeur-conservateur du Musée des maîtres et artisans du Québec, **Pierre Wilson**, a dirigé la visite de la réserve muséale située au sous-sol de la Bibliothèque du Boisé.



Dans le cadre des Journées de la culture était également lancée l'exposition Les artistes de Chaméran s'exposent au chalet du parc Painter en présence du conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, de l'agente de liaison du quartier Chaméran pour l'arrondissement, **Sofia Bitran**, ainsi que des artistes.



L'une des installations de l'exposition **Matérialiser le virtuel** du Centre d'exposition Lethbridge. Jusqu'au 19 octobre prochain y sont présentés deux projets vidéographiques et installatifs : *Une maison, un souffle* de Jean-François Côté et *Dans l'intervalle* de Ivanov Stoeva.



Le sculpteur **Vasil Nikov**, également professeur au Centre des loisirs, expliquant sa démarche artistique à des visiteurs.



Laurentiens et Laurentiennes ont profité des Journées de la culture pour découvrir la programmation de la Saison culturelle de Saint-Laurent et se procurer des billets de spectacles.

Suivez Saint-Laurent  
sur les médias sociaux



facebook.com/  
ArrSaintLaurent



twitter.com/  
ArrSaintLaurent



youtube.com/  
MTLsaintlaurent



## La paix célébrée au parc Beaudet

Sur le thème bien d'actualité « le droit des peuples à la paix », les célébrations de la Journée internationale de la paix ont attiré plus de 150 adultes et enfants le 22 septembre dernier au parc Beaudet, également nommé « le parc de la paix ». Soulignée chaque année à Saint-Laurent depuis sa création par l'Organisation des Nations unies, cette journée offre l'occasion de rendre hommage à toutes les victimes des conflits de la planète et de promouvoir un monde pacifique.

Sur la photo, les jeunes participants de la Chorale de la paix prennent place devant la directrice d'arrondissement, **Véronique Doucet**, le directeur général du cégep de Saint-Laurent, **Mathieu Cormier**, le commissaire pour la circonscription de Saint-Laurent Nord-Est, **Taki Kérimian**, le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen**, la directrice de la communauté des Bahá'ís de Montréal et membre du comité organisateur de la Journée internationale de la paix, **Gigi Vidal**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, le député de Saint-Laurent et ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, **Jean-Marc Fournier**, le député de Saint-Laurent-Cartierville, l'honorable **Stéphane Dion**, l'attachée politique représentant la députée de l'Acadie et ministre des Relations internationales et de la Francophonie, **Christine St-Pierre**, **Diane Eng**, et le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse et leader de la majorité, **Francesco Miele**.



## Du nouveau au collège Vanier

Le collège Vanier est un lieu de grande effervescence cet automne! Plusieurs événements ont ponctué la rentrée 2014, dont l'ouverture du Jake's Café, le 10 septembre dernier, et l'inauguration du terrain synthétique, le 20 septembre.

### Jake's Café

Lors de l'ouverture de ce tout premier café coopératif dans un cégep anglophone, l'Association des étudiants du collège Vanier (VCSA) a remercié l'arrondissement de Saint-Laurent qui, par l'entremise du Centre local de développement de Développement économique Saint-Laurent (CLD), a offert une aide financière de 30 000 \$ au projet. Le Jake's Café est entièrement géré par les étudiants. L'ouverture de ce nouvel établissement fait partie du virage santé en alimentation adopté par le collège Vanier. Le conseil 2014-2015 de la VCSA a, quant à lui, consacré 50 000 \$ à la création de cet important projet.

« L'ouverture du Jake's Café est une excellente nouvelle! Je suis convaincu que ce pôle de service trouvera rapidement sa place dans les habitudes de fréquentation des étudiants, a exprimé le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa. De plus, je suis heureux que le Centre local de développement de Développement économique Saint-Laurent



ait pu contribuer à l'émergence d'un nouveau lieu de rassemblement significatif au cœur de la vie étudiante de Vanier. »

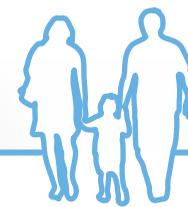
### Terrain synthétique

Le 20 septembre dernier, une foule d'amateurs de football était réunie pour assister à la première rencontre sportive tenue au terrain synthétique du collège Vanier. Petits et grands ont ainsi pu suivre le premier match de football de la saison joué à Vanier par l'équipe des Cheetahs (Division 1). La cérémonie d'inauguration était axée sur les athlètes de plusieurs sports à Vanier et les jeunes athlètes de Saint-Laurent.

La construction du nouveau terrain, au coût de 2 493 198 \$, a été rendue possible grâce à un investissement de 650 308 \$ de la part du collège Vanier, un appui de 800 890 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, une participation de l'arrondissement de Saint-Laurent à hauteur de 592 000 \$, ainsi qu'une contribution de 450 000 \$ provenant de l'Association des étudiants du collège Vanier.



Le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse et leader de la majorité, **Francesco Miele**, le directeur général du collège Vanier, **Normand W. Bernier**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, la députée de l'Acadie et ministre des Relations internationales et de la Francophonie, **Christine St-Pierre**, et le président de l'Association des étudiants, **Majed Abou Alkif**.



## De quel Saint-Laurent rêvez-vous pour demain?

Cet automne, Saint-Laurent a organisé deux événements reliés au développement social autour de thèmes comme l'habitation, la cohésion sociale, la vie communautaire, etc. La journée du 25 septembre a rassemblé une soixantaine de représentants d'organismes institutionnels et communautaires. Puis, le 30 septembre, la population était conviée en soirée à un Café citoyen.

Ainsi que l'a souligné le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, il s'agissait dans les deux cas « d'identifier des pistes de solution et de proposer des interventions appropriées au profit de la communauté laurentienne et, surtout, des personnes les plus démunies ».

Ces deux événements se sont déroulés dans le cadre de l'élaboration du **Plan d'action intégré en développement social 2014-2018** de l'arrondissement. Ce plan vise l'amélioration continue du cadre de vie et de la qualité de vie individuelle et collective de la population.



Au cours du Café citoyen, les représentants de l'arrondissement ont mené des échanges fructueux avec des résidents, dans un cadre interactif et convivial.

## BIODIVERSITÉ LAURENTIENNE



### Les papillons monarques prennent leur envol

Quelques dizaines de papillons monarques ont été étiquetés et relâchés dans le boisé du parc Marcel-Laurin le samedi 13 septembre lors de la cinquième édition de l'animation L'Odyssée du monarque, présentée par l'Insectarium de Montréal.

Parmi les participants prenaient place le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, une animatrice de l'Insectarium, Lydia Benhama, un agent de protection en environnement de l'arrondissement, Charles Beaudette, le directeur de VertCité, organisme gestionnaire de l'Éco-quartier de Saint-Laurent, Guy Déziel, le président du Comité écologique du Grand-Montréal, Érik Bassil, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, Aref Salem, et le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, Francesco Miele.

Présentée depuis 2010, cette activité vise à mettre en valeur la biodiversité laurentienne en plein cœur du boisé du parc Marcel-Laurin. Elle est organisée annuellement par l'arrondissement de Saint-Laurent en collaboration avec l'Éco-quartier de Saint-Laurent et l'Insectarium de Montréal.

#### Le boisé, un endroit privilégié

Mentionnons que le boisé du parc Marcel-Laurin est une halte officielle d'alimentation certifiée par l'organisme *Monarch Watch*, qui surveille de près le comportement de ce papillon. Situé à l'angle des boulevards Cavendish et Poirier, le boisé permet de protéger et d'augmenter la biodiversité urbaine, ainsi que de multiplier les occasions de contact avec la nature. Son réseau de sentiers aménagés couvre 2,1 km et comprend 12 panneaux d'interprétation sur la faune et la flore du boisé.



Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, accompagné d'une animatrice de l'Insectarium, **Lydia Benhama**, du conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, et du conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**.



## Collectes automnales



### Collecte des résidus verts

**Quoi :** Que sont les résidus verts? Il s'agit des matières organiques et végétales issues des activités de jardinage et d'entretien paysager, telles que les feuilles mortes, les matières horticoles, les résidus de potager et les branches de conifères. Ces matières sont transformées en compost, qui est redistribué aux citoyens.

**Matières exclues :** Les branches d'arbres feuillus sont exclues de cette collecte (voir la collecte des branches). Aussi, même si le gazon coupé est accepté, il est fortement suggéré de pratiquer l'herbicyclage en le laissant au sol lors de la tonte.

**Comment :** Les résidus verts, incluant les feuilles mortes, doivent être déposés en bordure de rue dans des sacs de papier ou dans des contenants rigides réutilisables. Les sacs de plastique ne sont pas acceptés. Les branches de conifères doivent être attachées en fagots si elles ne sont pas déposées dans un sac ou un contenant.



PAS DE SAC DE PLASTIQUE

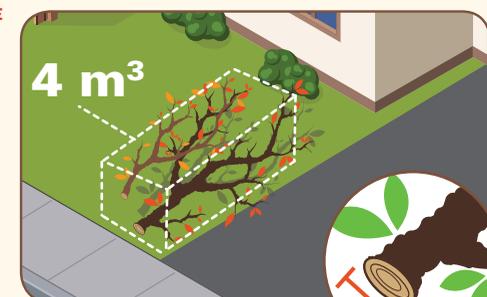
**Quand :** La collecte des résidus verts se poursuivra jusqu'au 28 novembre 2014 selon l'horaire de collecte des matières recyclables.

### Collecte des branches

**Quoi :** La collecte des branches vise les arbres feuillus seulement (chênes, frênes, érables, etc.). Les branches de conifères peuvent être déposées avec les résidus verts.

**Matières exclues :** Troncs d'arbre, systèmes racinaires, conifères, branches résultant de travaux d'abattage.

**Comment :** Les branches doivent être déposées à l'extérieur, rassemblées en paquets non attachés, sur le terrain en bordure du trottoir et alignées de façon à ce que la partie coupée soit orientée vers la rue. Il faut ensuite composer le **311 d'ici le 21 novembre** pour les faire ramasser.



VOLUME MAXIMAL : 4 MÈTRES CUBES PAR ADRESSE PAR DEMANDE

DIAMÈTRE MAXIMAL DES BRANCHES : 20 CM

RENSEIGNEMENTS : 311  
ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

## Nouvelle voie réservée pour bus et taxis sur la rue grenet

La Société de transport de Montréal (STM) a annoncé le 30 septembre dernier la mise en service d'une nouvelle voie réservée sur la rue Grenet, traversant les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent.

En vigueur depuis le 6 octobre, cette mesure avantage près de 15 000 déplacements quotidiens effectués sur les lignes 64 – Grenet et 468 – Express Pierrefonds/Gouin. Les clients empruntant les lignes 68 – Pierrefonds, 69 – Gouin, 126 – Polyvalente Émile-Legault, 128 – Ville-Saint-Laurent, 164 – Dudemaine et 170 – Keller profitent également de cette mesure pour une partie de leurs trajets.

D'une longueur totale de 4,9 km aller-retour, cette voie est réservée les jours de semaine :

- En direction sud, de 6 h 30 à 9 h 30, entre De Mézy et Deguire
- En direction nord, de 15 h 30 à 18 h 30, entre Deguire et De Serres

Par ailleurs, l'ajout de feux prioritaires pour bus (feux « chandelle ») à l'extérieur des heures de pointe est prévu par la Ville de Montréal dans une deuxième phase d'ici l'été 2015. Ces feux permettront aux bus d'avoir priorité aux intersections où ils seront installés.



Le conseiller de la Ville pour le district de Bordeaux-Cartierville et vice-président du comité exécutif responsable de la réforme administrative, de la jeunesse, de la Ville intelligente, ainsi que des technologies de l'information, **Harout Chitilian**, le directeur de la planification des réseaux à la STM, **Marc Bélanger**, le maire d'Ahuntsic-Cartierville, **Pierre Gagnier**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, le président du conseil d'administration de la STM, **Philippe Schnobb**, et le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal responsable du transport, **Aref Salem**.

## 100 000 façons de voir Saint-Laurent



Cet été, Saint-Laurent a célébré le cap franchi des 100 000 résidents avec plusieurs activités. Parmi celles-ci, le concours Facebook « 100 000 façons de voir Saint-Laurent » s'est déroulé du 6 août au 15 septembre.

**Nora Elblidi Gagnon** a remporté le concours et a reçu un iPad mini grâce à sa photo qui a cumulé 238 « J'aime ».

*La photo gagnante.*



*La lauréate du concours, Nora Elblidi Gagnon, recevant le prix du maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa.*



facebook.com/  
ArrSaintLaurent

## Concours La maison coup de cœur : Votez d'ici le 9 novembre

La lauréate de Saint-Laurent pour l'édition 2014 de l'Opération patrimoine architectural de Montréal, située au 876, place Decelles, s'est classée parmi les six finalistes du concours La maison coup de cœur. Votez pour celle-ci d'ici le **9 novembre, avant 17 h**, et courez la chance de gagner des prix d'une valeur totale de 4 000 \$.

[www.operationpatrimoine.com/coupdecœur.html](http://www.operationpatrimoine.com/coupdecœur.html)



## Participez à l'Épicerie de Noël 2014

Depuis 1998, l'Épicerie de Noël permet de recueillir des denrées qui sont distribuées à des familles aux revenus modestes afin de les aider à passer un agréable temps des fêtes. Elle est organisée par le Comité de sécurité alimentaire du COSSL (Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent) en collaboration avec divers partenaires, dont Saint-Laurent.

### Pour faire un don

**Jusqu'au 5 décembre 2014**, des boîtes pour recueillir des denrées non périssables et des jouets seront installées aux endroits suivants à Saint-Laurent : **Centre des loisirs, mairie, CLSC, Centre Y Saint-Laurent**, ainsi que dans certaines écoles, résidences pour personnes âgées et organismes communautaires. Les dons par chèque sont aussi acceptés à l'adresse suivante : Carrefour Jeunesse Emploi Saint-Laurent, a/s de David Lesiège, 404, rue Décarie, bureau 300, Saint-Laurent (Québec) H4L 5E6.

Des reçus aux fins d'impôts seront remis aux donateurs qui en feront la demande dans une lettre jointe.

### Pour recevoir un panier d'épicerie

Pour être admissible au programme, il faut être résident de Saint-Laurent et obtenir une rencontre d'évaluation, en composant le 514 855-6110, poste 4925, du lundi au jeudi (de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h) **entre le 27 octobre et le 20 novembre 2014**, pour prendre rendez-vous. Une famille ne peut faire qu'une seule demande et doit déboursier 10 % de la valeur réelle du panier.

RENSEIGNEMENTS :

**David Lesiège**, coordonnateur de l'Épicerie de Noël de Saint-Laurent 2014  
514 855-6110, poste 4985  
coordonateur@relaislaurentien.org

## Concours « Molière »

Répondez à la question inscrite sur le coupon de participation et courez la chance de gagner une paire de billets pour la pièce de théâtre intitulée **Molière, en une farce et deux comédies**, qui aura lieu le mardi 16 décembre 2014, à 19 h 30, à la Salle Émile-Legault, située au 613, avenue Sainte-Croix.

Retournez votre coupon par la poste ou en personne à l'adresse suivante :

**Concours « Molière »**  
Mairie de Saint-Laurent  
777, boulevard Marcel-Laurin  
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Les coupons pour le concours « Molière » devront être reçus au plus tard le **jeudi 27 novembre 2014**. Le prix n'est pas monnayable. Chaque participation donne une chance de



gagner lors du tirage qui sera effectué le vendredi 28 novembre 2014. La personne gagnante sera contactée par l'arrondissement et son nom sera publié dans le prochain Bulletin de Saint-Laurent. Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez le Bureau du citoyen au 311.

*Les employés de l'arrondissement de Saint-Laurent ne sont pas admissibles au concours.*

Félicitations à **M<sup>me</sup> Denyse Gautrin**, qui a remporté le concours d'août. La réponse était « 412 000 visiteurs ».

*Merci à tous les participants.*

### Coupon de participation « Molière »

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Pour recevoir le Cyberbulletin, inscrivez votre courriel : \_\_\_\_\_

**QUESTION :** Quel est le nom de la nouvelle vidéoprojection lancée le 26 septembre?



## Maisons fleuries annonce ses lauréats

Le jeudi 16 octobre dernier avait lieu au Centre des loisirs l'édition 2014 de la remise de prix pour le concours Maisons fleuries. Celui-ci vise à récompenser les résidents et les citoyens corporatifs s'étant illustrés pour la qualité de leur aménagement paysager pendant la saison estivale. Voici les lauréats qui étaient présents à la cérémonie.

## Winners of the Maisons fleuries contest

On Thursday, October 16, the 2014 Edition of the awards presentation for the Maisons fleuries contest took place at the Centre des loisirs. The aim of the awards is to reward the residents and corporate citizens who stood out most for the quality of their landscape during the summer season. Here are the winners who attended the ceremony.



### Catégorie Aménagements résidentiels Residential Category

Monsieur Arturo Ogoy et madame Clarita Soriano • madame Caroline Vien • madame Pola Arvanitis • madame Dieu Trang Tran • monsieur Dinh Thu Ngo • les représentants du Saphir II • madame Emilia De Santis • les représentants du Manoir de Casson • madame Pauline Gauthier (représentée par messieurs François et Paul Landry) • les représentants du Villa Princesse I



### Catégorie Jardins communautaires Community Gardens Category

Jardin Alexis-Nihon : Madame Kerassina Datsi  
Jardin Hartenstein : Madame Jocelyne Thérien  
Jardin Saint-Laurent : Monsieur André Gingras  
Jardin Cardinal : Monsieur Réjean Moreau  
Super jardin : Monsieur Francisco Perez



### Prix du commerce Raymond-Jasmin

**Lexus Gabriel**  
3303, chemin de la Côte-de-Liesse



### Catégorie Entreprise Industry Category

**NEXUS 40-13**, 8501, route Transcanadienne  
Monsieur Bradley Birks, directeur de la location • madame Lise Ricard, directeur immobilier principal • madame Stéphanie Shimono, directeur immobilier • monsieur Félix Parent-Sirard, représentant de la compagnie Paysagiste Strathmore.



### Catégorie Institution Institution Category

**École Katimavik-Hébert**  
Pavillon Katimavik  
880, rue Cardinal  
Madame Anne-Lyse Levert, directrice d'école, accompagnée de deux collègues.



### Prix d'excellence Micheline-Arsenault

Monsieur Jean-Claude Bertounesque et madame Rollande Di Croce



## Saint-Laurent adopte son budget 2015 : un exercice totalisant 79,3 M\$

Lors d'une séance spéciale tenue le 7 octobre, le conseil de Saint-Laurent a adopté son budget pour l'année 2015. S'élevant à 79,3 M\$, ce dernier comprendra, entre autres, des transferts budgétaires nets de la Ville de Montréal à hauteur de 63,4 M\$, des revenus estimés à 4,5 M\$, ainsi qu'un montant de 11,1 M\$ dégagé par l'espace fiscal de 0,05 \$ et la taxe sur les services.

### Le budget en bref

Au chapitre des dépenses de fonctionnement, 12 M\$ seront consacrés à l'administration générale et au fonds réservé, 1,3 M\$ à la sécurité publique et 21,1 M\$ au transport, lequel comprend les travaux de voirie et le déneigement. Aussi, 9,6 M\$ seront alloués à l'hygiène du milieu, un montant semblable à 2014, 1,2 M\$ à la santé et au bien-être, 4,9 M\$ à l'aménagement, à l'urbanisme et au développement, de même que 29,2 M\$ aux loisirs et à la culture.

### Faits saillants

#### Ajustement de 0,002 \$ à la taxe sur les services

Afin de faire face aux exigences financières de l'exercice 2015, la taxe sur les services connaîtra un léger ajustement de 0,002 \$, la faisant passer de 0,02 \$ à 0,022 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation.

« L'ajustement de la taxe sur les services a fait l'objet d'une analyse rigoureuse de la part de l'administration laurentienne afin de trouver un équilibre entre la capacité de payer des contribuables et les contraintes économiques générées par le climat d'austérité qui prévaut depuis quelques années à l'échelle mondiale », a expliqué le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa.

#### Complexe sportif

En 2015, Saint-Laurent procédera à la mise en service de son complexe sportif. Il s'agit d'une période de rodage normale qui permettra d'assurer une qualité de services optimale aux usagers.

« Très attendu par les résidents, ainsi que les organismes sportifs du milieu, le complexe répondra à des besoins criants générés par l'importante croissance démographique de Saint-Laurent, lequel représente la première destination pour les familles depuis plusieurs années. Il s'agira ainsi des premières installations sportives intérieures appartenant à l'arrondissement », a rajouté M. DeSousa.

#### Collecte des matières organiques

L'an prochain, l'administration laurentienne profitera de l'échéance en mars des contrats liés aux différentes collectes pour mettre sur pied sa collecte intégrée des matières organiques. En plus de générer des économies d'échelle, cette nouvelle collecte consolidera les efforts consentis par Saint-Laurent depuis plusieurs années en matière de développement durable et lui permettra d'atteindre l'objectif provincial de mettre fin à l'enfouissement des matières organiques putrescibles d'ici 2020.

#### Plan quinquennal de main d'œuvre de la Ville de Montréal (PMO)

En accord avec le Plan quinquennal de main d'œuvre de la Ville de Montréal et au prix d'efforts considérables, l'administration laurentienne a réussi à retrancher de façon récurrente plus de 1 M\$ de sa masse salariale, et ce, sans impact négatif sur l'offre de services dans un contexte de forte croissance démographique.

#### Réforme du financement

Les principaux impacts découlant de la réforme du financement des arrondissements se traduiront par le retranchement d'une somme de 112 000 \$ sur l'enveloppe budgétaire transmise par la Ville à Saint-Laurent pendant les dix prochaines années, ainsi que par l'abolition de l'indexation normale en 2015. L'arrondissement a ainsi prévu absorber ces montants dans la confection de son budget.

#### Variation de 0,65 % des charges fiscales à Saint-Laurent

Finalement, du côté de la variation des charges fiscales, les décisions prises par l'administration laurentienne dans le cadre de l'adoption de son budget 2015 ne représenteront qu'une variation de 0,65 % pour le secteur résidentiel.

## Saint-Laurent adopts its 2015 budget, totalling \$79.3 M

At a special meeting on October 7, Saint-Laurent Council adopted its budget for 2015. Totalling \$79.3 M, it comprises, among other things, net budget transfers from Ville de Montréal amounting to \$63.4 M, estimated revenues of \$4.5 M, as well as \$11.1 M freed up by available tax room and service taxes.

### Budget overview

With respect to operating expenses, \$12 M will be allocated for general administration and the reserve fund, \$1.3 M for public security, and \$21.1 M will be spent on transport, including roadwork and snow removal. Another \$9.6 M will be spent on environmental health, an amount similar to that in 2014, and \$1.2 M will be allocated for healthcare and well-being, \$4.9 M for enhancements, urban planning and development, and \$29.2 M on recreation and culture.

### Highlights

#### \$0.002 adjustment to the services tax

In order to address the financial requirements that will emerge in 2015, the service tax was adjusted slightly, by \$0.002, raising it from \$0.02 to \$0.022 per \$100 segment of evaluation.

"The service tax adjustment was the result of a thorough analysis by Saint-Laurent administration to establish a balance between taxpayers' ability to pay, and the economic constraints generated by the austerity climate that has prevailed around the globe for several years now," explained the Mayor of Saint-Laurent, Alan DeSousa.

#### Sports complex

In 2015, Saint-Laurent will start to break in its new sports complex. This will involve a standard transition period that will ensure that users continue to receive optimal services.

"Highly anticipated by residents and local sports organizations, the complex will respond to a desperate need brought about by the tremendous demographic growth in Saint-Laurent, which has been the leading destination for families for many years. This complex will in fact be the first indoor sports facility owned by the Borough," Mr. DeSousa added.

#### Organic waste collection

Next year, the Saint-Laurent administration will benefit from the expiration of contracts relating to the different collections to introduce an integrated organic waste collection. Further to generating economies of scale, this new collection will consolidate the efforts made by Saint-Laurent in recent years with respect to sustainable development, and will enable the Borough to achieve the provincial objective of terminating the landfill of putrescible organic matter by 2020.

#### Plan quinquennal de main d'œuvre de la Ville de Montréal (PMO)

In keeping with the Plan quinquennal de main d'œuvre de la Ville de Montréal, and as the culmination of a great deal of effort, the Saint-Laurent administration has succeeded in recurrently cutting more than \$1 M from its payroll, without adversely impacting its service supply during a period of strong demographic growth.

#### Financial reform

The key impact of financial reform for the boroughs will translate into the elimination of \$112,000 from the budget amount transferred by the City to Saint-Laurent every year for the next decade, and the abolition of standard indexing in 2015. Accordingly, the Borough has planned to absorb these amounts while preparing its budgets.

#### Variance of 0.65% in taxation in Saint-Laurent

Finally, with respect to the variance in taxation, the decisions made by the Saint-Laurent administration under the terms of its 2015 budget only represent a 0.65% variance for the residential sector.

